



**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Début de la 2^e année du projet *Contrôle de la berce du Caucase dans le bassin versant du ruisseau Fourchette*

Saint-Henri, le 15 mai 2015 – La 2^e saison du projet *Contrôle de la berce du Caucase dans le bassin versant du ruisseau Fourchette* débutera au mois de mai. Cette année encore, le CBE met en place une équipe afin de contrôler la propagation de cette plante exotique envahissante de part et d'autre des berges du ruisseau Fourchette.

Ce projet, financé par le MAPAQ et les municipalités de St-Henri et St-Isidore, a comme principal objectif de freiner l'expansion de la plante. Il est important de mentionner que la berce du Caucase est une plante toxique qui peut entraîner de graves brûlures lorsque la sève de la plante entre en contact avec la peau et est exposé au rayon du soleil. Au niveau environnemental, elle crée la perte de biodiversité et rend les berges vulnérables à l'érosion. La 1^{re} année de lutte à la berce du Caucase avait comme objectif « Zéro graine de libérée » et cet objectif a été atteint par l'équipe du CBE en 2014. Pour l'année 2015, le CBE souhaite diminuer le nombre d'individus présents le long du ruisseau Fourchette, tout en s'assurant qu'aucune graine ne soit libérée par les plants. Pour ce faire, une lutte chimique sera effectuée sur les berges du ruisseau Fourchette par une équipe d'experts en pesticides. Au besoin, de la lutte mécanique sera réalisée afin couper les ombelles et ainsi éviter toutes productions de graines sur le territoire. La population riveraine sera contactée afin de signer une entente pour que l'équipe du CBE intervienne sur les propriétés privées. Votre collaboration est essentielle !



Exemple d'un site envahi le long du ruisseau Fourchette, secteur St-Isidore, 26 mai 2014

Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a pour mission de promouvoir et d'encadrer la mise en œuvre d'une gestion intégrée de l'eau par bassin versant à l'intérieure de sa zone d'intervention qui comprend le bassin versant de la rivière Etchemin de même que ceux situés dans le secteur Est de la Ville de Lévis, soit ceux des rivières À la Scie, Rouge, Lecours, Lallemand et Ville-Guay. Outre une portion de la Ville de Lévis, son territoire d'intervention se situe dans les MRC de Bellechasse, des Etchemins et de La Nouvelle-Beauce.

Pour information

Andréane Chabot, Directrice générale du CBE

418-882-0042